Image not found or type unknown

Recours dans un cas de voyeurisme ?

Par **Lilika**, le **10/10/2018** à **10:17**

Bonjour,

Pour poser le décor, je dois signaler que je vis au 1er étage d'un immeuble, dans un studio de 20m2. Studio dans lequel il y a une unique fenêtre coulissante, qui descend assez bas, et qui possède donc un petit garde corps (hauteur sol-bas de fenêtre = 50-55 cm, environ).

C'est sans doute mon tort, je n'ai pas de rideaux, et je ne ferme pas mes volets, par préférence. Vivant dans un espace exigu, dans une pièce qui est à la fois ma chambre, le salon, la cuisine, je rechigne à mettre des rideaux devant la fenêtre qui me prodigue ma seule source de luminosité et de fraicheur en été. De plus, mon lit, toujours du fait du manque d'espace, est proche de la fenêtre.

Mon deuxième tort est sans doute d'être noctambule, sans doute, puisque début septembre, j'ai constaté alors assise dans mon lit (dans le noir) devant mon ordinateur portable, qu'un homme m'observait depuis la rue, du trottoir en face du mien (il était alors un peu plus de minuit). Il finit par partir, je ne prête pas plus attention que ça à l'événement, mais il revient et recommence son manège, plusieurs fois. Cette nuit-là, j'ai sûrement eu tort de ne rien faire (à part me dissimuler quand il passait devant chez moi).

Je suis partie en vacances et ai oublié cet épisode.
Depuis mon retour, cette personne est repassée 3 ou 4 nouvelles fois, toujours tard le soir. Et à chaque fois, j'ai baissé les volets immédiatement après m'être rendue compte qu'il m'observait.

Hier soir, il était près de minuit lorsqu'il est repassé (lumière allumée chez moi). Toujours le même manège : il semble marcher comme un passant ordinaire, mais s'arrête face à ma fenêtre, recule pour mieux voir, etc. J'ai immédiatement fermé les volets. Il ne restait qu'un écart de 10 cm entre le bas du volet et le bas de ma fenêtre. Malgré tout, il est repassé une vingtaine de minutes plus tard, s'est arrêté (j'étais à ce moment là debout dans mon appartement en train d'étendre mon linge (!!!), et de dehors, il ne devait voir qu'une portion de mes jambes (habillées). J'ai éteint la lumière et ai décidé d'observer s'il allait repasser (il était dans la rue, à m'observer, lorsque j'ai éteint la lumière). Ce qu'il a fait (lumière éteinte, 10 cm entre bas de fenêtre et bas de volets, aux environs de 1h30 du matin).

Est-ce que j'ai le moindre recours dans un cas comme celui-ci ? Je sais que fermer les volets le soir et/ou poser des rideaux pourrait résoudre le problème assez simplement, mais pour les raisons évoquées plus haut, je rechigne à le faire.

Merci pour votre aide.

Par **Lilika**, le **10/10/2018** à **12:45**

Bonjour,

J'habite en étage bas. La nuit, lumière éclairée (et même le jour, lumière éteinte), cela attire les regards, c'est indéniable. Souvent, les passants jettent un regard, et par correction et/ou désintérêt, le détournent, passent leur chemin. J'y suis habituée, ça ne me dérange pas plus que ça.

Le cas dont je parle est différent. Il s'agit d'un même individu (s'il me voit, moi aussi, je le vois très bien : la rue est bien éclairée) qui repasse régulièrement, à des heures très tardives, et qui fait plusieurs tours de pâtés de maison (j'imagine !) devant ma fenêtre, s'arrêtant clairement pour me regarder, rôdant devant chez moi, jusqu'à 5 à 6 fois par soir.

Je le rappelle (je l'ai précisé dans mon message précédent. Il continue ses allers et venues, y compris quand les volets sont fermés.

À cela s'ajoute le fait qu'il sait parfaitement à quoi je ressemble, où j'habite, et que je suis souvent amenée à rentrer tard chez moi le soir (je dois effectuer la fermeture d'un débit de boisson). Une situation qui ne me rassure guère.

Mais j'ai bien compris, je n'ai aucun recours.
Merci.

Par **Visiteur**, le **10/10/2018** à **13:53**

Bonjour,
l'attitude de ce monsieur est quand même particulière et s'apparente à du voyeurisme à mon sens. Pourquoi ne pas le surprendre en l'interpellant ? ou en le prenant en photo ? Notez ses heures de passage ? et avec allez voir la police ? pas certain mais vous en saurez in peu plus ?

Par **Lilika**, le **10/10/2018** à **13:57**

Il a très bien vu que je l'avais vu.
Ça ne l'a en rien découragé.

Hier soir, j'ai même essayé de le filmer (ça aussi, il l'a vu). Il n'est plus repassé ensuite (il était environ 1h30 du matin). À suivre.
En tout cas, il sait que je sais. Il m'a vu fermer plusieurs fois (des soirs différents) les volets après ses passages. Il réitère.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés

Par **Visiteur**, le **10/10/2018** à **16:10**

Avez vous été tout simplement voir la police ? si vous leur donnez des heures ils pourront peut être; je did bien peut être, organizer une patrouille dans ce secteur ?

Par **Lilika**, le **10/10/2018** à **16:21**

Non, je ne l'ai pas fait.
J'ai peur d'y être mal accueillie, compte tenu de la situation (En théorie, cet homme ne fait rien d'illégal.)
Je vais m'astreindre à poser des rideaux, en espérant que ça le dissuade pour de bon.
Merci pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **10/10/2018** à **19:32**

Bonjour
Allez quand même en parler au commissariat, Car s'ils acceptent de passer et de demander des explications à cet individu, il y a de forte chance qu'il transporte son fantasme ailleurs.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés